

Lancement de la concertation autour des rythmes scolaires

Jeudi 30 novembre

18h30

MELC





Ordre du jour

- Le contexte
- Les objectifs de la concertation
- La philosophie de la démarche
- Rappel des principes d'organisation de la semaine et de la journée à Courdimanche
- Proposition de calendrier de mise en œuvre de la concertation
- Ateliers : réfléchissons ensemble aux scénarios



Le contexte

Le Décret Blanquer du 27 juin 2017 permet aux collectivités de déroger à la semaine scolaire de 4,5 jours et de revenir à une semaine de 4 jours.

Nous avons souhaité prendre le temps de la réflexion et nous avons annoncé en juin dernier aux acteurs de la communauté éducative le lancement d'une grande consultation.

Nous avons souhaité tout comme en 2013 recueillir l'avis sur les rythmes scolaires à adopter pour la rentrée scolaire de septembre 2018.

L'objectif, toujours dans l'intérêt et le bien être de l'enfant, est d'optimiser la dynamique entre le temps scolaire et les différents temps périscolaires.



Les objectifs de la concertation

- Le bien-être et l'intérêt de l'enfant
- La réussite scolaire et éducative pour tous
- Pour optimiser la dynamique entre le temps scolaire et les différents temps périscolaires



La philosophie de la démarche

Quel est notre intérêt commun ?

Qu'est ce qui doit guider notre choix ?

Comment prendre une décision collégiale ?



La philosophie de la démarche

Quels sont les freins à la décision collective ?

- l'harmonisation d'une organisation sur la circonscription ?
- les intérêts financiers pour la ville, pour les familles
- les raisons personnelles ? (familiales, professionnelles...)



Les principes d'organisation de la semaine et de la journée à Courdimanche

Semaine scolaire à Courdimanche

- semaine de 24h
- 9 demi-journées le mercredi matin
- journée scolaire de 5h30 maximum
- demi-journée n'excédant pas 3h30
- Pause méridienne de 2h 15

Cadre retenu pour l'élaboration des scénarios

Respecter l'organisation de la vie quotidienne des familles

Respecter l'amplitude horaire des entrées et des sorties d'école

2h de pause méridienne minimum

Pas d'augmentation tarifaire

Maintien de 30 minutes de battement pris en charge par la Ville

(en fonction des scénarios retenus)



EN 2013, LA VILLE A LANCÉ UNE DÉMARCHE DE CONCERTATION

Pour rappel, la consultation des parents d'élèves en 2013 a permis de dégager des axes forts avec plus de 75% de participation et 590 questionnaires remis

On retiendra notamment le souhait très majoritaire de voir la demi-journée supplémentaire organisée le mercredi (86% des questionnaires).

Le succès de cette démarche a notamment reposé sur la qualité du dialogue mené avec l'ensemble de la communauté éducative.



Tour d'horizon national et local

36,8 % des communes ont décidé d'un retour à la semaine de 4 jours pour la rentrée 2017 **sans concertation** soit un peu plus du quart des élèves français concernés.



Proposition de calendrier de la mise en oeuvre de la concertation

- Jeudi 30 novembre 2017 : Lancement de la concertation

avec l'ensemble de la communauté éducative (parents, enseignants, personnel d'encadrement...)

- Du 11 au 22 décembre 2017 : Diffusion d'un questionnaire aux familles proposant des scénarios co-construits avec la communauté éducative.

- Janvier 2018

Analyse des résultats (dépouillement collectif avec des parents d'élèves, des enseignants, des agents communaux, des élus...)
et résultat des questionnaires

- Avant les vacances de février : Réunion publique de présentation des résultats

- Avant les vacances de printemps : Choix du rythme pour la rentrée 2018



Une concertation pour qui ?

Un questionnaire dédié :

à l'ensemble **des parents d'élèves** des trois groupes scolaires

Mode de diffusion : distribution cartable

aux **directeurs et aux enseignants** des trois groupes scolaires

Mode de diffusion : un envoi personnalisé



Trois scénarios proposés

SCÉNARIO 1

La semaine de 4 jours répartie en 8 demi-journées avec 6h de classe par jour avec 2h de pause méridienne.

(avant la réforme de 2013)

lundi : 8h30-11h30/13h30-16h30

mardi : 8h30-11h30/13h30-16h30

jeudi : 8h30-11h30/13h30-16h30

vendredi : 8h30-11h30/13h30-16h30



Trois scénarios proposés

SCÉNARIO 2

La semaine de 4,5 jours en 9 demi journées avec 2h15 de pause méridienne.*



Pour les maternelles :

pause méridienne de 11h30 à 13h45

lundi : 8h30-11h30/13h45-16h00

mardi : 8h30-11h30/13h45-16h00

mercredi : 8h30-11h30

jeudi : 8h30-11h30/13h45-16h00

vendredi : 8h30-11h30/13h45-16h00

Pour les élémentaires :

pause méridienne de 12h à 14h15

lundi : 8h30-12h/14h15-16h00

mardi : 8h30-12h/14h15-16h00

mercredi : 8h30-11h30

jeudi : 8h30-12h/14h15-16h00

vendredi : 8h30-12h/14h15-16h00

* Maternelles/élémentaires : prise en charge par la ville d'une demi heure de battement de 16h à 16h30
Maternelles : prise en charge des fratries non demi-pensionnaires de 11h30 à 12h



Trois scénarios proposés

SCÉNARIO 3

(scénario alternatif)

La semaine de 4 jours répartie en 8 demi-journées avec 6h de classe par jour avec 2h de pause méridienne.*

Pour les maternelles :
proposition d'une matinée à 3h

lundi : 8h30-11h30/13h30-16h30
mardi : 8h30-11h30/13h30-16h30
jeudi : 8h30-11h30/13h30-16h30
vendredi : 8h30-11h30/13h30-16h30

Pour les élémentaires :
proposition d'un après midi à 2h30

lundi : 8h30-12h/14h-16h30
mardi : 8h30-12h/14h-16h30
jeudi : 8h30-12h/14h-16h30
vendredi : 8h30-12h/14h-16h30

* Maternelles : prise en charge des fratries non demi-pensionnaires de 11h30 à 12h



Ateliers d'élaboration de scénarios

Travail en sous groupe :

Avantages et inconvénients de chaque scénario

La définition des objectifs communs :

- l'intérêt de l'enfant
- les apprentissages fondamentaux...



Ateliers d'élaboration de scénarios

C'est à vous !